

Le cimetière de Loyasse à Lyon : une conception Napoléonienne

Préambule

Parmi les quelques deux cents réalisations qualifiées « d'œuvre de paix de Napoléon » nécessaires à la reconstruction de la France dans la période post-révolutionnaire, figure par le **Décret Impérial du 23 Prairial de l'An XII l'organisation administrative des cimetières.**

La ville de Lyon, tout en menant ses opérations de réédifications consécutives aux destructions du siège de 1793, n'échappa pas à cette évolution forcée.

C'est ainsi, que sous la mandature de **Nicolas-Marie-Jean-Claude Fay de Sathonay** (1805-1812), alors premier maire de la ville de Lyon réunifiée, fut mené à bien le début de la construction de cimetière de Loyasse.

- Quoi de mieux, pour prendre connaissance des faits, que de lire les seize pages du chapitre introductif de l'**ouvrage écrit par Pierre Beuf en 1834** sur le sujet.

La suite de l'ouvrage ne manque pas d'intérêt. C'est un descriptif des sépultures. En séparant le secteur des catholiques de celui des protestants, elles sont classées par ordre de numérotations des concessions, ce qui permet de les situer sur le plan. Chaque descriptif donne le patronyme du (ou des) défunt(s), son prénom, sa position familiale et souvent l'épithaphe gravée sur le monument.

En fin d'ouvrage, une table avec un classement par ordre alphabétique permet une recherche facile en localisation.

Cet ouvrage, détenu par la Bibliothèque Municipale de Lyon est parfaitement accessible pour une lecture en @ligne.

[Le cimetière de Loyasse - Pierre Beuf - Google Livres](#)

- La lecture complémentaire du décret du 23 prairial An XII permet une meilleure compréhension des assertions de l'auteur, lesquelles démontrant parfaitement la très grande lenteur d'adaptation aux nouveaux impératifs réglementaires.

1804 - 1834 : trente années n'avaient pas encore été suffisantes pour se mettre en conformité avec la réglementation à Lyon. La suite du XIX^e siècle y pourvoira.

Le Cimetière de Loyasse

Créé au début du XIXe siècle pour faire face à l'augmentation de la population urbaine, le cimetière de Loyasse est situé sur la colline de Fourvière. Connu pour être le pendant lyonnais du Père Lachaise parisien, il est considéré comme le cimetière des riches et accueille les grandes familles lyonnaises ainsi qu'une grande partie des noms qui ont marqué l'histoire de la ville.

La Création du cimetière de Loyasse

Dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, les villes doivent faire face à une augmentation de la population urbaine. Les cimetières charniers situés près des églises sont pleins et les problèmes sanitaires qui en découlent se font de plus en plus insupportables. Pour résoudre ces problèmes, une ordonnance royale de 1776 interdit les inhumations dans les églises et chapelles et recommande, sans l'imposer, d'éloigner les lieux de sépulture des habitations et d'en prévoir de nouveaux hors les murs de la ville. Cette ordonnance restera cependant sans grand effet.

Il faut attendre le **décret impérial du 23 prairial An XII** (12 juin 1804) pour que les choses changent concrètement. Ce décret réaffirme les principes posés par l'ordonnance de 1776 et va beaucoup plus loin en créant nos premiers cimetières modernes : toutes les inhumations doivent désormais être individuelles, hors les murs et éloignées de 30 à 40 mètres de l'enceinte de la ville, de préférence sur un terrain en hauteur. Le principe de concession temporaire est également établi : la durée de ces concessions est de 5 ans et chaque bénéficiaire peut, s'il le souhaite, poser une pierre tombale sur la fosse d'un proche.

Les changements apparaissent à Lyon dès 1806 où il est décidé d'édifier le cimetière de Loyasse. Pour les communes encore indépendantes, qui seront rattachées à Lyon sous le second Empire en 1852, les créations seront plus tardives : la Guillotière en 1822, la Croix-Rousse en 1823. Vaise possédait déjà son cimetière au sud de l'actuelle rue du Souvenir en avant de la future voie ferrée ; lequel disparaîtra dans les remaniement du quartier de la fin du XIXè.

Le 2 mai 1807, le terrain du sieur Rivay, situé sur la colline de Fourvière, est acquis et le cimetière y est établi sous le nom de « Cimetière des 4 vents ». Le choix de ce site a été dicté par les contraintes hygiénistes de l'époque. Les premières inhumations auront lieu dès 1808, quatre ans après la création du Père Lachaise à Paris. Le plus ancien tombeau conservé à Loyasse, celui de Philibert Jambon date de 1809.

Les plans du Loyasse sont réalisés par Joseph Gay, alors architecte adjoint de la ville de Lyon : les tombes sont alignées de façon symétrique autour d'un cercle central, et aucune fosse commune n'est prévue. Plusieurs extensions, en 1809, 1830 et 1840, vont venir agrandir le cimetière. Sur l'une d'elles est construit le Carré des Prêtres, l'une des particularités de Loyasse. Réservé aux ecclésiastiques, le Carré des Prêtres, encore géré par l'archevêché de nos jours, est bâti sur un terrain légué par les chanoines Antoine et Joseph Caille. Les sépultures ont, selon la volonté de ces derniers, la particularité de ne porter aucun signe distinctif, seul un monument est élevé à la mémoire des donateurs, au centre du Carré.

La chronologie de l'acquisition des terrains marque une différence à Loyasse : contrairement à la plupart des cimetières français, la partie la plus ancienne se situe au fond du cimetière et non à l'entrée. En 1853, de nouvelles acquisitions étendent le cimetière : on crée le nouveau cimetière de Loyasse, séparé aujourd'hui de l'ancien par la rue du Cardinal Gerlier

L'architecture funéraire que l'on retrouve à Loyasse est caractérisée par une grande diversité de styles et pour cause, les propriétaires de concessions sont libres de les gérer comme ils l'entendent. Plus précisément, ils sont libres de choisir le style de construction qu'ils désirent et de modifier. Seules obligations : ne pas dépasser les limites de la concession, ni une certaine hauteur et ne pas nuire aux concessions voisines. Malgré cette diversité, on peut néanmoins remarquer un grand nombre de sépultures d'inspiration antique, héritage de la période napoléonienne.

Un site difficile d'accès

Le site sur lequel est construit le cimetière de Loyasse va cependant vite poser problème. Il est exposé aux intempéries, le terrain ne favorise pas la décomposition des corps et est instable. Au fil du temps le cimetière subira certains dommages: dégâts lors d'intempéries, murs qui s'effondrent... Mais surtout, le site, et plus généralement l'ensemble de la colline de Fourvière, s'avère difficile d'accès, notamment lors du transport des corps. Dès 1878, pour pallier ce problème, plusieurs funiculaires (appelés communément « ficelles » à Lyon) voient le jour : ficelle de Saint-Just, funiculaire Saint Jean-Fourvière et le 6 octobre 1900, est inauguré le funiculaire Saint-Paul Loyasse, avant celui de Fourvière le 6 décembre 1900.

Le départ se faisait montée Saint-Barthélemy au pied de l'Hôtel Paterin (ou maison Henri IV) à proximité de l'actuelle gare Saint-Paul et rejoignait Fourvière à une station située au pied de la tour métallique. Puis une liaison par tramway permettait de se rendre directement à la gare de Loyasse installée à l'entrée du cimetière. Le

fonctionnement de ce funiculaire sera de courte durée. Les coûts d'entretien très élevés et les profits générés insuffisants provoquent la faillite de la compagnie d'exploitation. Les compagnies FOL (chemins de fer Fourvière et de l'Ouest Lyonnais) puis OTL (Omnibus et Tramway de Lyon) tentent une reprise de l'exploitation mais sans succès. Le funiculaire est définitivement fermé en décembre 1937 et le tramway en novembre 1939. Ce funiculaire est celui qui aura connu la plus courte durée d'exploitation à Lyon.

Le cimetière des riches

Le décret de 1804 qui instaure le principe de concession, fosse achetée pour une durée déterminée, entraîne une diminution de la proportion des sépultures ordinaires au profit des concessions temporaires. Cette tendance s'accroît à partir de 1850 où la durée des concessions est étendue à 15 ou 30 ans. Le tarif de ces concessions varie en fonction de leur durée et de la taille de l'emplacement. Au prix de la concession elle-même, il faut ajouter un don obligatoire fait au profit des Hospices Civils de Lyon. Source de revenus importante, les prix appliqués à Loyasse vont peu à peu devenir bien supérieurs aux autres cimetières lyonnais. Une grande partie des concessions seront acquises par la bourgeoisie lyonnaise, Loyasse devient le cimetière des riches. Celui de la Guillotière est, par tradition, celui des pauvres.

Loyasse : « Le père Lachaise » lyonnais

Hommes politiques, artistes, médecins, architectes... Les grands noms de l'Histoire lyonnaise reposent à Loyasse. Pour cette raison on le compare souvent au très célèbre Père Lachaise parisien.

On retrouve, pour ne citer que quelques exemples, des maires de Lyon :

- Edouard Herriot,
- Antoine Gailleton,
- Pierre Thomas Rambaud...

Des artistes et architectes qui ont laissé leur empreinte dans les monuments de Lyon :

- Lucien Bégule, maître verrier dont on retrouve les vitraux à la Basilique de Fourvière notamment,
- Pierre Bossan, architecte de la Basilique de Fourvière et de l'église Saint-Georges,
- Jean Seignemartin, peintre...

Des scientifiques qui ont contribué, par leurs travaux, à l'avancée de leur discipline :

- Jean Lacassagne, médecin et historien de la médecine à Lyon,
- Amédée Bonnet, précurseur de la chirurgie orthopédique.....

Ou encore des personnages, parfois moins connus du grand public pour certains, mais néanmoins représentatifs de la culture lyonnaise :

- Adélaïde Rubichon, qui tint un célèbre salon à Lyon au XIXe siècle,
- Les Jouteurs de Saint-Georges, Georges Hoffherr, créateur de la brasserie Georges,
- Maître Philippe, thaumaturge célèbre, à qui on aurait attribué un certain nombre de guérisons miraculeuses et connu pour ses talents dans les grandes cours européennes. Décédé en 1905, sa tombe reste aujourd'hui toujours l'une des plus fleuries de Loyasse.